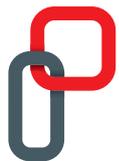




REVUE ANNUELLE



fondation uspi
vaud

www.fondationuspi-vaud.ch

DE LA
FONDATION
USPI VAUD
2013

EDITO



Anthony Collé

Président du conseil
de Fondation
USPI Vaud

Chère lectrice, cher lecteur,

Chaque année dans le canton de Vaud, un nombre important de ménages sont concernés par une résiliation de bail en raison d'un défaut de paiement. Parmi eux, des locataires qui se sont toujours acquittés de leur loyer, mais qui subitement et en raison d'un coup du sort, n'arrivent plus à faire face à la charge que représente leur logement. Afin d'éviter l'expulsion de personnes qui auraient pu redresser rapidement leur situation, les membres de l'USPI Vaud, régies et professionnels de l'immobilier, ont décidé de se mobiliser en créant la Fondation USPI Vaud. Depuis le mois de décembre 2012, cette volonté s'est traduite en actes, la Fondation ayant aidé plus d'une dizaine de familles et ménages dans le canton de Vaud.

Avec cette Revue annuelle, la Fondation souhaite partager avec vous son évolution au cours de l'année écoulée, ses moments forts et les projets qu'elle nourrit pour l'avenir. C'est en renforçant la visibilité de la Fondation que nous pourrions aider un nombre croissant de ménages. Nous comptons dès lors sur votre soutien pour nous aider à faire connaître plus largement la Fondation et ses activités.

Nous tenons à remercier ici également tous les donateurs et personnes ayant contribué au lancement de la Fondation.

POINTS FORTS DE L'ANNEE 2013

ANNÉE DE LANCEMENT

Née d'une volonté commune des membres de l'USPI Vaud de venir en aide aux locataires ayant subi un coup du sort, la Fondation USPI Vaud est opérationnelle depuis le 1^{er} décembre 2012. Depuis son lancement jusqu'à fin 2013, elle a reçu plus de **60 dossiers**, accordant une aide lorsque les demandes respectaient les conditions d'octroi, notamment le caractère momentané et exceptionnel de la situation de crise.

En 2013, la Fondation a soutenu **onze ménages**, principalement sous forme de dons équivalant en moyenne à **deux ou trois mois de loyer**. Les situations de crise ont été le plus souvent déclenchées par une perte d'emploi ou une rupture familiale. Les ménages ou personnes qui bénéficiaient alors d'une situation financière équilibrée se sont trouvées subitement confrontées à d'importantes réductions de revenus conduisant à un défaut de paiement du loyer. Dans certains cas, les coups du sort ont également touché des personnes retraitées.

GRÂCE À LA **GÉNÉROSITÉ DE
SES DONATEURS** ET À UNE
VISIBILITÉ ACCRUE, LA FONDATION
USPI VAUD ENTEND **AIDER EN
2014 ENTRE 20 & 50 MÉNAGES**

ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DE L'INSTITUTION, UNE PRIORITÉ

Durant cette année de lancement, les représentants de la Fondation ont engagé un important travail d'information auprès des différents services et organismes en contact avec des locataires en difficulté financière. La mission de la Fondation et son fonctionnement ont été présentés aux services contentieux des grandes régies immobilières et à certaines autorités, comme le corps préfectoral du Canton de Vaud, les juges de paix, le tribunal des baux et l'office des poursuites. La Fondation s'est également présentée auprès de plusieurs associations, notamment l'ASLOCA-Vaud (Association Suisse des locataires), le Centre Social Protestant, Caritas, le GRAAP (Groupe romand d'accueil et d'action psychiatrique) ou encore Pro Senectute. La Fondation USPI Vaud entend poursuivre ces efforts durant l'année

en cours, afin de renforcer sa visibilité. Elle remercie d'ores et déjà toutes les personnes qui contribuent à faire connaître l'institution dans leur entourage privé et/ou professionnel.

SOLIDAIRES CONTRE UN COUP DU SORT

La Fondation tient à exprimer ici toute sa reconnaissance auprès des donateurs – membres de l'USPI Vaud, particuliers, entreprises et institutions – pour leur soutien. Elle adresse un remerciement particulier à la Fédération vaudoise des entrepreneurs pour son engagement sur le long terme qui se traduit par un soutien d'une durée de trois ans.

La Fondation USPI Vaud et l'Association Porte-Bonheur sont intervenues pour que toute la famille puisse rester ensemble.

Séparée depuis plusieurs années, Madame Y. vit avec ses six enfants dans la maison familiale. Sa situation financière s'aggrave fortement lorsque le père de famille qui habitait seul dans un village voisin, décède subitement en 2012. Dans le cadre de la succession, la maison risque d'être mise en vente pour rembourser les créanciers. La Fondation fait un don pour aider les enfants à rester tous ensemble dans la maison où ils ont grandi.

La Fondation USPI Vaud a tenu compte de ma situation financière très délicate ainsi que de l'importance d'avoir un domicile pour pouvoir accueillir mes enfants. La globalité de la démarche a pris à peine 10 jours.

Suite à une séparation, Monsieur C., père de deux enfants, a rapidement vu sa situation financière se dégrader. Il prend du retard dans le règlement de son loyer. Sur recommandation du Centre Social Protestant, il contacte la Fondation USPI Vaud qui accepte de l'aider avec le versement de deux mois d'arriérés de loyer, évitant une sommation ou une éventuelle résiliation de bail.

LE POINT DE VUE

Adèle Thorens Goumaz,

Conseillère nationale,
Membre du conseil de
Fondation USPI Vaud



En 2012, la Fondation USPI Vaud m'a approchée pour que je siége à son Conseil. Ce qui m'a particulièrement séduite, c'est le fait qu'elle réponde à un problème concret : il est absurde que des personnes traversant des difficultés financières passagères se voient privées de leur logement. Un soutien financier ponctuel peut les aider à surmonter cette phase difficile tout en préservant leur lieu de vie. Nous savons tous combien le fait de disposer d'un logement est primordial et combien il est difficile de se reloger, en particulier si l'on traverse une période de crise. Le fait que ce soient justement des professionnels de l'immobilier qui s'engagent pour cette cause m'est aussi apparu comme pertinent. C'est pour cela que j'ai accepté ce mandat et je suis heureuse d'avoir ainsi pu contribuer à soutenir, lors de cette première année d'activité de la Fondation, onze familles qui risquaient de perdre leur logement.

Soutenir la Fondation USPI Vaud

Vous pouvez faire un don sur le numéro de compte bancaire

IBAN CH81 0076 7000 H530 8148 9

auprès de la Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne.

MERCI pour votre soutien !



Fondation USPI Vaud

Case postale 150

1009 Pully

info@fondationuspi-vaud.ch
www.fondationuspi-vaud.ch

entrepreneurs!
fédération vaudoise

